

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

La prise en compte de la biodiversité dans la réhabilitation d'une carrière – Site de l'Ecopôle du Val d'Allier

PRESENTATION DU PROJET	
Qui ?	<ul style="list-style-type: none"> -La Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne -Le GIE de Bellerives -Le Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Touristique (regroupant les communautés de communes de Mur-ès-Allier et Gergovie-Val-d'Allier et les communes de Pérignat-ès-Allier et La Roche Noire).
Quoi ?	La réhabilitation d'une carrière
Pour qui ?	Le grand public (habitants de Clermont et sa périphérie), les touristes et la faune.
Quel contexte ?	<p>Le site est situé sur les communes de La Roche Noire et Pérignat-ès-Allier, en bord d'Allier. Le site est exploité pour l'extraction de sable alluvial depuis les années soixante. Il appartient aujourd'hui à l'exploitant, le GIE de Bellerive, il couvre une centaine d'hectares. Il sera cédé à la collectivité à la fin de l'exploitation (prévue en 2016) pour une somme symbolique.</p> <p>Les principaux enjeux du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper la fermeture et la réhabilitation du site - Concilier l'accueil de la faune et du public, dans le projet de réhabilitation.
Pourquoi ? (Les objectifs)	<p>L'objectif est de réhabiliter l'ensemble des gravières dans le cadre de cette exploitation autorisée jusqu'en 2016, de façon à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer un site d'accueil de la faune, - restaurer des habitats écologiques fonctionnels, - développer l'accueil du public et la pédagogie à l'environnement, - favoriser la préservation de la ressource en eau.
Comment ?	<p>Le principal enjeu du projet : concilier l'accueil de la faune et du public</p> <p>Pour cela, le projet a prévu une partition de l'espace en plusieurs zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des espaces refuge pour la faune, fermés au public - des zones dédiées à la découverte, ouverte au public : sentiers et observatoires. Certains parcours seront accessibles uniquement dans le cadre de groupes accompagnés afin de maîtriser la fréquentation du site, pour limiter le dérangement de la faune. - des zones d'accueil du public : bâtiment d'accueil, parking, aire de détente. <p style="margin-left: 40px;">1. Le reprofilage des berges</p> <p>La première phase de travaux a démarré en 2006. Elle a consisté à casser les berges et les digues existantes, dont la pente était trop abrupte pour accueillir la faune et la végétation. Les berges ont été reconstituées en pente douce et progressive, afin de permettre le développement d'une végétation héliophyte (dont les racines et une partie du feuillage sont adaptés à l'eau mais dont les fleurs et la tige se trouvent hors de l'eau) puis hydrophyte (se développant entièrement dans l'eau ou à la surface de l'eau). Cette végétation sert aux oiseaux et aux amphibiens notamment, de lieu de</p>

	<p>reproduction, d'alimentation et de repos.</p> <p>Suite au constat du changement de niveau de la nappe phréatique qui a occasionné une sécheresse sur les berges, une nouvelle phase de travaux a été conduite pour recréer des zones de contact terre-eau.</p> <p>La terre végétale servant au nivellement et au remblai permettant de diminuer la profondeur d'eau (10 m) est prise sur le site.</p> <p>Tous ces travaux de terrassement sont effectués par les carriers. L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation détermine les conditions d'exploitation et de réhabilitation (normes). Le SEAT et la LPO ont demandé à l'exploitant des efforts supplémentaires pour une réhabilitation exemplaire. Les aménagements sont conçus au fur et à mesure de l'exploitation, permettant leur intégration dans le plan d'exploitation mis en œuvre par le carrier. Ceci permet une diminution du budget de réhabilitation.</p> <p>Les normes de réhabilitation ne prévoient pas cette conciliation en amont du plan d'exploitation avec le projet de réhabilitation. De nombreux projet d'exploitation ont respecté les normes et recréent des plans d'eau qui sont inintéressants, sur les plans écologiques et paysagers.</p> <p>2. Plantation de roselières Dans le Puy-de-Dôme, les roselières ont pratiquement toutes disparues, ainsi les espèces qui y sont liées. Des roseaux ont été replantés sur certaines berges. Les plants viennent d'Allemagne.</p> <p>3. Plantation de haies Des haies ont été plantées en bord de route départementale, afin de limiter le dérangement par le passage des véhicules. Elles contribuent également à embellir le paysage.</p> <p>4. Création d'îles et de mares Des îlots ont été aménagés afin de créer des lieux de reproduction et de refuge. Un îlot artificiel accueille aujourd'hui des sternes pierregarin ; des radeaux de végétation accueillent des poules d'eau et différentes espèces de canards. Des mares et vasières ont été reconstituées afin de créer une multitude de petites zones d'interface entre l'eau et la terre, pour l'accueil de la faune.</p> <p>5. Aménagement de points d'observation Un observatoire avait été construit en 2011. Il a été brûlé trois jours après. Suite à cet incident, des structures plus légères et avec d'autres matériaux, type plateformes d'observation, ont été reconstruites.</p>
<p>A quels coûts ?</p>	<p>Budget sur 4 ans (2010 à 2013) : TOTAL = 858 500 euros</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes préalables, plan de gestion : 50 405 euros (6%) - Maitrise foncière : 226 260 euros (26%) - Travaux de restauration, génie écologique : 275 505 euros (32%) - Travaux d'entretien, gestion courante : 48 965 euros (6%) - Valorisation, accueil du public : 129 731 euros (15%)

	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des publics : 8 965 euros (1%) - Animation du contrat, pilotage, concertation : 41 390 euros (5%) - Suivis, évaluation : 13 920 euros (2%) - Observatoires, suivis scientifiques : 63 359 euros (7%) <p>Répartition des financements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'eau Loire Bretagne : 45 % - Conseil régional d'Auvergne : 28 % - GIE de Bellerive : 22 % - SEAT : 5 %
Quels partenariats ?	<ul style="list-style-type: none"> - La Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne - Le GIE de Bellerive - Le Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Touristique (regroupant les communautés de communes de Mur-ès-Allier et Gergovie-Val-d'Allier et les communes de Pérignat-ès-Allier et La Roche Noire). + partenaires financiers : Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil Régional d'Auvergne
VALEUR AJOUTEE ATTENDUE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité paysagère - Accueil de la faune - Restauration d'habitats écologiques - Préservation de la qualité de l'eau
Economie	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien d'une activité économique - Développement touristique pour les communes environnantes - Coûts de la réhabilitation intégrée au fur et à mesure au plan de développement de l'exploitation induisant un budget inférieur de la réhabilitation à la fermeture du site - Préservation de la qualité de l'eau - Valorisation de l'activité des carrières - Acquisition de compétences par les salariés de l'entreprise
Social	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du cadre de vie : paysage, espace de promenade - Accès à un espace naturel en périphérie de ville - Sensibilisation des habitants, des visiteurs, des agents de la carrière, des Elus, des bénévoles à la nature - Acquisition de compétences par les salariés de l'entreprise - Solidarité (chantiers participatifs en partenariat avec la Caisse d'Epargne pour l'entretien et les aménagements) - Solidarité (bénévolat des adhérents de la LPO pour les suivis faunistiques)
Culturel	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de son territoire et de ses atouts naturels
Participation, concertation	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat et dialogue entre trois acteurs issus du monde associatif, de la collectivité et de l'entreprise - Organisation de visites du site pour les habitants, les membres de la LPO, des acteurs professionnels (sortie PF21), des Elus des autres territoires...
Partenariat et subsidiarité	Projet tri-partenarial

BILAN A MI-PROJET (OCT 2012)

Points de réussite

- participation bénévole : augmentation du nombre d'observateurs d'oiseaux, passant de 5 en 2007 à 35 personnes en 2011.
- accueil de la faune : augmentation du nombre d'espèces d'oiseaux, passant de 100 espèces en 2006 à 150 en 2011 + augmentation du nombre d'autres espèces. Par exemple, le nombre de sites de ponte de la Grenouille agile est passé de 2 à 7 sites depuis 2006.
- amélioration du paysage
- partenariat tripartite entre la LPO, le SEAT et le GIE : réunissant les compétences nécessaires : la LPO experte en restauration de milieu naturel, le GIE propriétaire du site et mettant à disposition ses salariés et son matériel, et le SEAT futur propriétaire du site, responsable du développement local.
- mobilisation des financements nécessaires
- aménagement des observatoires

Points faibles et difficultés

- concertation avec les pêcheurs
- vandalisme d'un observatoire
- approvisionnement des végétaux en Allemagne

Éléments-clés de réussite

- un partenariat tri-partite
- un projet global intégré en amont dans le plan d'exploitation de l'entreprise
- mobilisation des financements nécessaires

Perspectives

Le projet est prévu et financé jusqu'en 2013. Une nouvelle phase sera à prévoir, l'exploitation se terminant en 2016.

Personne à contacter : Jean-Christophe Gigault, Directeur de la LPO Auvergne